

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 8-9

Nachruf: Le cdt C Gérard Lattion n'est plus!
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

traditions et de spécificités qui font la Suisse. Ainsi le fait de garder les armes et la munition de poche à la maison. Chaque suicide, chaque crime passionnel donne l'occasion aux médias de revenir à la charge, alors que le nombre de délits, de crimes et de suicides commis avec des armes de service demeure très faible. On dirait que, comme à l'Office fédéral des routes, on veut atteindre l'objectif absurde de «Zéro mort» avec les armes de service...

Surtout en Suisse alémanique, des nombreux officiers refusent de faire figurer leur grade, même dans des documents à consonance militaire. L'auteur d'une communication dans un colloque d'histoire militaire demandera qu'on le désigne comme «Herr Doktor», non comme «Oberst i Gst».

N'oublions pas le rejet par une gauche doctrinaire de la tradition militaire, le refus de l'histoire militaire, voire de la composante militaire de l'histoire. Jean-Jacques Langendorf dénonçait récemment l'attitude de autorités genevoises. On chicane la Compagnie 1602, on contraint, par une augmentation de loyer prohibitif, le musée privé des blindés à fermer ses portes, on refuse d'allouer un subside au Musée militaire genevois.

Dans la foulée, on pourrait imaginer que l'on débaptise les artères aux noms belliqueux, «la rue Général-Dufour devenant la rue de l'Harmonie et le quai Général-Guisan le quai de la Tendresse, le boulevard des Tranchées le boulevard de la Fraternité humaine. Je laisse à vos imaginations le soin d'inventer le reste. Comment ad-

mettre que, sur la Place Neuve, on ose encore infliger à la population la vue d'un général perché sur un cheval et porteur d'un sabre. Empressons-nous d'éloigner ce symbole de l'obscurantisme militaire!» La Feuille officielle, qui publie habituellement le discours de la Restauration, a refusé de le faire: en 2005, il n'était pas politiquement correct...

La Suisse en ce début de XXI^e siècle, n'est-elle pas en crise profonde, comme la médiévale Confédération des Treize Cantons dans les années 1790? Puisse cette crise ne pas amener des événements similaires à ceux que notre pays a connus entre 1798 et 1815...

Colonel Hervé de Weck

Le cdt C Gérard Lattion n'est plus!

Le cdt C Gérard Lattion est décédé le 23 juin au grand âge de 91 ans, des suites de la maladie d'Alzheimer. Ce Valaisan, humaniste, qui a marqué tous ceux qui ont servi sous ses ordres, a commandé le corps d'armée de campagne 1 de 1972 à 1974, avant de devenir chef de l'Instruction de 1975 à 1977. Né en 1915 à Liddes, il travaille d'abord dans l'économie privée, avant d'obtenir en 1941 une licence HEC à l'Université de Lausanne. L'année suivante, il entre dans le corps des instructeurs d'artillerie. Il commande une batterie d'obusiers, un groupe de canons lourds, le régiment d'artillerie 11 puis, les étoiles se précisant, le régiment d'infanterie de montagne 5.



Comme commandant d'état-major général et aux écoles centrales A, il se veut «pêcheur d'hommes» et «meneur de chefs». Bien qu'il applique le principe «Mehr sein als scheinen», il succède à Roch de Diesbach à la division de montagne 10. C'est avec profit et respect qu'on peut relire l'interview du 10 octobre 1984, qui figure dans *Le temps des mutations. Corps d'armée de campagne 1. 1962-2003*, publié à l'occasion de la dissolution de cette Grande Unité. (H. W.)